

L'absence d'article en français et sa motivation

Autor(en): **Pottier, Bernard**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **26 (1962)**

Heft 101-102

PDF erstellt am: **23.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-399296>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'ABSENCE D'ARTICLE EN FRANÇAIS ET SA MOTIVATION

1. En un même point de la chaîne parlée, le français peut opposer trois formes d'article, et l'absence d'article, ce qui fait quatre solutions :

- avec courage,
- avec *un* courage fou,
- avec *le* courage que l'on sait,
- avec *du* courage, on arrive à tout.

G. Guillaume a étudié à plusieurs reprises le problème de l'article ¹, et nous ne voulons pas répéter ce qu'il a généralement si bien formulé. A propos de l'*absence d'article* cependant, ou « article zéro », une autre interprétation peut être avancée.

2. — Reprenons l'exemple cité du mot « courage ». La substance et la forme de « courage » existent en langue. Tout emploi de discours demande une prise de position vis-à-vis de cette substance étant donné le contexte choisi, et cela se traduit par une variation dans la forme (antéposition d'un élément dit ' article '). Il y a plusieurs modalités dans la présentation possible de la notion de « courage », exprimées par *un*, *le* ou *du* ². Que signifie alors « avec courage » ? On remarquera que seul ce tour peut alterner avec l'adjectivation en *-ment* : « Pierre agit avec courage / courageusement ». Le substantif de langue « courage » apparaît avec le *minimum* de caractère substantival (d'où son refus de recevoir une adjectivation, en dehors de quelques quantitatifs comme *grand*). Il s'agit d'une

1. *Le problème de l'article et sa solution dans la langue française*, Paris, 1919, et les articles dans *Le français moderne*, de 1944 et 1945 principalement.

2. Les explications de G. Guillaume à ce sujet semblent tout à fait valables. Mais la notion de « préposition déformée » (*Le problème...*, p. 253 et ss.) indique plutôt un résultat qu'une *cause*.

notion dont la seule présentation est constituée par le passage dans la chaîne du discours.

Le complexe « avec courage » s'**identifie** totalement avec la notion verbale (d'où sa valeur de forme en *-ment*) :

<i>Présentation :</i>	Discours	Discours
	+	+
	Morphème	Morphème
	—	+
	avec courage	avec $\left. \begin{array}{l} un \\ le \\ du \end{array} \right\}$ courage

3. — Avec le verbe *être*, le même phénomène se produit. En face de :

« il faut être *un* acteur (remarquable) pour... »,

« il faut être *l'*acteur (à la mode) pour... »,

on a :

« il faut être acteur pour... ».

Là encore, le substantif de langue se comporte comme une adjectivation : d'où l'apparition du quantitatif *très*, réservé aux adjectifs : « il faut être *très* acteur pour... ».

Précédé de *un* ou *le*, l'acteur est posé, présenté ; sans article, il **coïncide** avec le sujet du verbe être, en y trouvant *sa propre délimitation*.

Les verbes qui peuvent alterner avec *être* en représentent des aspects :

<i>devenir</i>	$\frac{\textit{être}}{\textit{faire}}$	<i>rester</i>
→		→

Cf. : « devenir, être, faire (« il fait très acteur avec cette allure »), rester acteur ». On peut ajouter *sembler* et *paraître*, qui seuls peuvent se combiner avec *être*.

4. — Le comportement avec le verbe *avoir* est de même nature. « Avoir *une* faim de loup » s'oppose à « avoir faim », et c'est également le quantitatif d'adjectivation qui apparaît : « avoir *très* faim ».

La motivation sémantique est toujours celle d'une intimité, d'une *coïncidence* entre le sujet du verbe, et l'objet. D'où la présence de subs-

tantifs relatifs principalement aux sentiments profonds, peu présentés (très peu objectivés) : *confiance, raison, foi, courage, froid, corps, peur, sommeil...* G. Guillaume a bien montré en quoi consistait une opposition telle que « avoir sommeil » (instinctif) et « perdre *le* sommeil » (présentation d'une faculté).

Les verbes les plus fréquents à entrer dans ce tour sans article sont :

prendre / *avoir* / *perdre* (un sujet en cause)
donner / *faire* (deux sujets en cause).

5. — On peut se demander si on est fondé à parler d'un article *zéro* en français. Les grammairiens indiquent bien que la construction du type « avoir peur » ne vit plus. G. Guillaume pensait au contraire qu'une nouvelle classe d'article (*zéro*) était en train de naître (*Le problème...*, p. 250). Le type avec *avoir* appartient à un inventaire fermé, mais dans le cas de *être* ou de préposition, les combinaisons sont *libres*. Le sentiment des quatre solutions possibles citées § 1 est donc toujours vivant.

Dans le cas de *avoir*, il faut tenir compte de la lexicalisation des formules, et donc ne pas tenter de tout justifier. Au moment où s'opposaient « mangier pain » et « mangier *du* pain », une répartition s'est opérée, dont nous avons les témoignages à présent. Il convient en conséquence de bien distinguer les *oppositions vivantes* (= syntaxe) avec *être* et après préposition, des *oppositions figées* (= lexique), dans le cas de *avoir*.

6. — En 1919, G. Guillaume disait de l'article *zéro* qu'il « dénonce un nom *dévié* par le contexte vers un *effet de sens* dont l'état potentiel ne comporte à aucun degré la prévision » (p. 235). Et il cite l'exemple de « perdre patience » où « le nom abstrait *patience*, au lieu de suivre sa tendance naturelle vers l'abstrait, a été réfléchi vers le concret » (p. 239). Sa position est encore plus nette en 1945 : après la tension I (*un*) et la tension II (*le*), une troisième tension est supposée, « orientée, à partir de l'abstrait, en direction du concret (transextensif) » (*Le fr. mod.*, 13.226).

Nous avons l'impression qu'un *effet de sens* a été pris pour une donnée fondamentale plus générale. Cette impression de « concret » provient, selon nous, du fait que la notion est rapportée *toute entière* au verbe et à son sujet. Dans « Pierre a *la* foi » et « Pierre a foi en son fils », nous n'opposerons pas le cas général au « cas personnel » (*Le problème...*, p. 227), mais une foi présentée en elle-même, *extériorisée*, à une foi *inhérente*,

intégrée totalement dans le verbe (*a foi = croit*). G. Guillaume n'a évidemment pas été insensible à cette distinction, mais il la fait surtout à propos de la préposition ; il distingue en effet « parler *dans le* silence », où le silence est « externe à l'action », et « avancer en silence », où le silence est « interne » et devient un « mode du sujet » (*ibid.*, p. 267). Nous pensons que dans tous les cas il s'agit de la *même motivation*.

7. — Si on réunit les caractérisations retenues précédemment, on en arrive à la distinction générale suivante :

Niveau du discours :	interne	vs.	externe
(effets de sens)	subjectivé	vs.	objectivé
	agir avec courage		agir avec <i>du</i> courage
	être acteur		être <i>un</i> acteur
	avoir faim		avoir <i>la</i> grippe

Passage de la
langue au discours

En langue

En discours

		I		II
« COURAGE »	→	courage	→	un } le } courage du }
		Saisie première, immédiate, de la notion <i>en soi</i> .		Saisie seconde, médiante (<i>un, le, du</i>) de la notion <i>présentée</i> .

Cette hypothèse satisfait l'histoire de la langue, qui a vu augmenter les cas de saisie II au cours des siècles.

8. — A notre avis, l'absence d'article correspond non pas à un **après** du système *un/le*, mais à un **avant**, aussi bien psychosystématique qu'historique.

Le substantif peut être saisi tôt, et alors il apporte sa substance globale, informe, non délimitée, et qui se modèle suivant le contexte en épousant exactement ses contours (Pierre est acteur, il agit avec courage ; cf. il a faim), ou bien il peut être saisi tard, et sa substance reçoit une délimitation au moyen du système *un/le/du* (Pierre est *un* voyou, il agit avec *un* courage peu commun ; cf. il a *du* chagrin).

Dans ces conditions, il semblerait préférable de ne pas parler d'article zéro (cette appellation se justifiait dans la perspective de G. Guillaume : « un → le → zéro »), mais d'*absence d'article* :

I		II
Absence d'article		Présence d'article
<i>non-délimitation</i>	→	<i>délimitation</i>
(prend son extension dans celle du sujet)		(reçoit une extension au moyen de l'article).

Université de Strasbourg.

Bernard POTTIER.